

A.C.G.P. – MASTERS 2011

Règlement et déroulement

1. Elite (ou Seniors)

Date : Dimanche 27 novembre 2011 au Boulodrome de la Queue d'Arve

Horaire : Accueil des équipes dès 08 :30, début des jeux 09 :00 précises

Formation : Triplettes non mitigées avec maillots de club

Délai d'inscription : dimanche 20 novembre 2011

Inscription : Gratuite

Participants

16 triplettes participantes : Les premiers inscrits sont prioritaires, les derniers risquent de ne pas jouer...

Seuls les clubs ayant 3 joueurs, ou un multiple de 3, peuvent inscrire une ou des triplettes qui ne peuvent être formées que par les joueurs ayant acquis le nombre de points minimum.

Chez les élites ce nombre a été fixé à 13 points. A noter que les points de résultat Masters ne sont distribués qu'aux joueurs évoluant dans une équipe senior non mitigée, selon décision de l'assemblée générale statutaire de l'ACGP de novembre 2010.

Il n'y a pas de remplacement possible par des « viennent ensuite ».

Navré pour les clubs n'ayant qu'un ou 2 joueurs dans les points, ils ne peuvent pas participer. De même ceux qui auraient 7 ou 8 qualifiés potentiels, dans ce cas seules 2 triplettes peuvent être inscrites, parmi les 7 ou 8 joueurs.

Pas d'obligation dans ce dernier cas de faire jouer les 6 meilleurs au classement.

Déroulement

Parties préliminaires en groupes de 4, soit 3 parties à jouer au temps (environ 45 minutes).

Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour la suite.

La suite consiste en quarts, demies et finale, en treize points.

Classement dans les groupes

3 points la partie gagnée, 2 points le match nul, 1 point la défaite et 0 point le forfait.

En cas d'égalité de points, la, ou les confrontation(s) directe(s) départage, puis le nombre de victoires, puis la différence de points faits moins points laissés, puis le nombre de points faits.

La distribution des prix aura lieu après la finale. Les quatre premières triplettes sont primées en nature.

Toutes les triplettes ont droit à un prix souvenir.

Intendance

Un repas est prévu à midi pour lequel des tickets seront vendus ce dimanche 27 novembre.

Pour des raisons d'intendance les clubs voudront bien réserver à l'inscription, soit le 20 novembre 2011, le nombre de repas qu'ils entendent consommer.

Un apéritif suivra la cérémonie de remise des prix.

A.C.G.P. – MASTERS 2011

Règlement et déroulement

2. Dames

Date : Dimanche 27 novembre 2011 au Boulodrome de la Queue d'Arve
Horaire : Accueil des équipes dès 08 :30, début des jeux 09 :00 précises
Formation : Doublettes, mitigées admises, avec maillots de club ou tenue homogène
Délai d'inscription : dimanche 20 novembre 2011
Inscription : Gratuite

Participantes

8 doublettes participantes : Priorité sera donnée aux doublettes non mitigées si inscription dans les temps. Second critère : Ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.
Seuls les clubs ayant 2 joueuses, ou un multiple de 2, peuvent inscrire une ou des doublettes qui ne peuvent être formées que par les joueuses ayant acquis le nombre de points minimum dans leur catégorie.

Chez les dames ce nombre a été fixé à 13 points.

Il n'y a pas de remplacement possible par des « viennent ensuite ».

Navré pour les clubs n'ayant qu'une joueuse dans les points, il n'y aura pas de doublette du club. Cependant la compétition féminine acceptant les doublettes mitigées, une joueuse esseulée peut en trouver une autre dans un autre club genevois, dans la mesure où cette "autre" ait les points nécessaires. De même ceux qui auraient 3 ou 5 qualifiées potentielles, dans ce cas seule 1 (si 3 qualifiées) ou 2 (si 5 qualifiées) doublettes peuvent être inscrites. Il est clair, cependant, qu'un club ayant 3 dames qualifiées, ne pourra les faire jouer toutes les 3 en mitigé. Il devra impérativement inscrire une doublette du club. S'il n'en inscrivait aucune, seule une dame pourrait se mitiger.

Pas d'obligation de faire jouer les meilleures dans l'ordre du classement.

Déroulement

Parties préliminaires en groupes de 4, soit 3 parties à jouer au temps (environ 45 minutes).
Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour la suite.
La suite consiste en demies et finale, en treize points.

Classement

3 points la partie gagnée, 2 points le match nul, 1 point la défaite et 0 point le forfait.
En cas d'égalité de points, la, ou les confrontation(s) directe(s) départage, puis le nombre de victoires, puis la différence de points faits moins points laissés, puis le nombre de points faits.

La distribution des prix aura lieu après la finale. Les quatre premières doublettes sont primées en nature.

Toutes les doublettes ont droit à un prix souvenir.

Intendance

Un repas est prévu à midi pour lequel des tickets seront vendus ce dimanche 27 novembre.
Un apéritif suivra la cérémonie de remise des prix.